



RÉSULTATS POUR LES PÉRIODES DE SIX MOIS TERMINÉES LES 30 JUIN

PRODUITS

	2006 \$	2005 \$
Produits réalisés		
Intérêts sur les placements	7 729	7 680
Gain (perte) à la cession de placements	(167)	912
Intérêts sur les débetures et dividendes	5 056	1 604
Perte à la cession d'investissements à impact économique québécois	(2 012)	(310)
Honoraires de négociation	772	908
Droits d'adhésion	118	214
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée		
Investissements à impact économique québécois	(2 775)	(5 761)
Placements	(7 556)	8 399
Effet initial de la comptabilisation des placements à la juste valeur (note 1)	-	1 517
	1 165	15 163

CHARGES

Frais d'exploitation	11 145	9 307
Services aux actionnaires	939	1 115
Taxe sur le capital	102	275
Amortissement des logiciels	367	368
	12 553	11 065
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et part de l'actionnaire sans contrôle	(11 388)	4 098
Impôts sur les bénéfices (recouvrés)	(1 708)	1 288
Bénéfice (perte) avant part de l'actionnaire sans contrôle	(9 680)	2 810
Part de l'actionnaire sans contrôle (note 2)	35	-
Bénéfice net (perte nette) de la période	(9 715)	2 810

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	58 736 643	53 415 554
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire	(0,17)	0,05

NOTES POUR LE LECTEUR

1 Modification de convention comptable
En janvier 2004, le Conseil des normes comptables a adopté la note d'orientation portant sur les sociétés de placement (NOC-18). Cette nouvelle norme exige que les sociétés de placement comptabilisent l'ensemble de leurs placements à la juste valeur. La Société a décidé d'appliquer cette norme prospectivement à compter de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2005. Les placements en obligations de la Société sont maintenant comptabilisés à la juste valeur et non plus au coût non amorti. Cette modification de convention comptable a eu pour effet d'augmenter le solde des placements et de la plus-value (moins-value) non réalisés de 1 517 000 \$, de diminuer le solde des impôts futurs de 289 000 \$ et d'augmenter l'actif net par action ordinaire de 0,03 \$ pour le porter à 10,28 \$ au 1^{er} janvier 2005.

2 Acquisition d'entreprise
Le 4 juillet 2005, la Société avait participé à la formation de Desjardins – Innovatech S.E.C. par une mise de fonds de 30 000 000 \$ pour des parts représentant un intérêt de commanditaire de 53,1 %. Le deuxième commanditaire, Société Innovatech Régions ressources (« IRR »), avait contribué à la formation par l'apport d'un portefeuille, et des engagements relatifs, pour un montant de 26 500 000 \$. Ses parts représentaient un intérêt de commanditaire de 46,9 %. Le commandité était Desjardins Capital de risque inc., lequel avait contribué pour un montant de 564 \$ à un intérêt de commandité.

L'acquisition avait été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie ainsi que les éléments d'actif et de passif étaient

inclus dans les présents états financiers consolidés depuis le 4 juillet 2005. La Société avait complété en 2005 la répartition du prix d'acquisition en fonction de la juste valeur estimative de l'actif net acquis selon l'information et les évaluations disponibles en date du 4 juillet 2005.

Les actifs et les passifs décrits ci-dessous avaient été cédés par IRR :

	\$
Investissements	26 265 310
Espèces	1 534 690
Provision pour caution	(1 300 000)
Actif net acquis	26 500 000

L'entente d'acquisition avec IRR prévoyait des clauses d'ajustement relativement à certains actifs et à la provision pour caution.

Ces ajustements seraient réglés par l'émission ou l'annulation de certaines parts de IRR.

Une de ces clauses d'ajustement sera exercée au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006. L'impact sur le solde des investissements et sur la part de l'actionnaire sans contrôle sera déterminé à la conclusion des négociations. L'impact sur l'actif net de la Société ne sera pas significatif et l'actif net par action ordinaire ne sera pas affecté.

Une autre clause d'ajustement est encore en vigueur et pourrait avoir comme incidence de réduire le pourcentage de parts de la Société d'un maximum de 1,2 %.

DÉCOUPEZ ET
RETOURNEZ
CE COUPON À :

- Je désire recevoir, sans frais, une copie des états financiers consolidés semestriels vérifiés complets au 30 juin 2006.
- Français Anglais

À REMPLIR EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

- Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Numéro de téléphone :



Desjardins
Capital régional
et coopératif

2, complexe Desjardins
Bureau 1717
C.P. 760, succursale Desjardins
Montréal (Québec)
H5B 1B8



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tout au long du premier semestre 2006, les entreprises et coopératives de toutes les régions du Québec ont continué de bénéficier d'un appui soutenu de la part de Desjardins Capital régional et coopératif. Ainsi, au terme du semestre, l'actif net de la Société s'établit à 651,5 M\$ comparativement à 586,7 M\$ au 31 décembre 2005. L'état des résultats affiche une perte nette de 9,7 M\$ se comparant à un bénéfice net de 2,8 M\$ pour la même période en 2005. Ces résultats ont eu pour effet de porter la valeur de l'action à 10,21 \$.

Ce recul de 1,5 % est le fruit de plusieurs éléments. Premièrement, la méthode de comptabilisation à la juste valeur, ainsi que la hausse rapide des taux d'intérêt au cours des derniers mois, ont affecté négativement de 0,10 \$ par action la valeur du portefeuille de placements sur la perte de 0,17 \$ par action pour le dernier semestre. Toutefois, étant donné que Desjardins Capital régional et coopératif a l'intention de détenir ces titres jusqu'à leur échéance, les obligations retrouveront leur pleine valeur au moment de leur encaissement. Deuxièmement, la hausse des actifs moyens explique l'augmentation des frais d'exploitation.

Finalement, le portefeuille de la Société est encore relativement jeune avec un âge moyen d'investissement de moins de trois ans. Étant donné la nature même des activités de la Société, soit des investissements en capital de risque dans de petites et moyennes entreprises, les difficultés sont susceptibles de survenir au début du cycle estimé d'une durée normale de cinq à huit ans. Par conséquent, la perspective de rendement positif de la valeur des investissements doit normalement

être envisagée sur une période de sept ans. À quelques exceptions près, comme dans le cas de Cily 53, avec laquelle la Société a connu une excellente rentabilité en 2005, nous sommes rarement témoins de succès dans les premières années d'investissement.

Notre gestionnaire, Desjardins Capital de risque, a poursuivi activement les activités d'investissement dans différentes régions du Québec. Avec la participation de quelque 118 000 actionnaires épargnants, nous sommes partenaires de 191 entreprises et coopératives qui profitent d'engagements totalisant 322,7 M\$. Nous sommes d'ailleurs très fiers de confirmer que les exigences de la loi constitutive à l'égard des investissements dans les régions ressources et dans les coopératives du Québec sont respectées et ce, avant la date prescrite par cette loi.

L'avenir est prometteur et favorable en ce qui a trait à notre portefeuille d'investissement puisque le potentiel de valorisation s'avère intéressant. En plus de participer au développement économique du Québec, l'acquisition de titres de Desjardins Capital régional et coopératif demeure un placement avantageux qui doit être envisagé à long terme. Rappelons en effet, que les investisseurs ayant acquis leurs titres entre 2001 et 2005 bénéficieront d'un rendement annuel composé net d'impôt avantageux de 9 %, s'ils rachètent leurs actions au prix d'acquisition après la période de détention obligatoire de sept ans.

ANDRÉ LACHAPELLE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS ABRÉGÉS

Les résultats présentés sont extraits des états financiers consolidés semestriels vérifiés. Les états financiers consolidés semestriels de Capital régional et coopératif Desjardins, comprenant les notes et le rapport des vérificateurs de même que le relevé non consolidé du coût des investissements à impact économique québécois, ont été déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Ces documents peuvent être obtenus sans frais en communiquant avec la Société ou par la transmission du coupon-réponse inclus dans le présent document.

À l'exception des informations présentées par action ordinaire et du nombre d'actions, les renseignements fournis sont en milliers de dollars.

BILANS

	AU 30 JUIN 2006 \$	AU 31 DÉCEMBRE 2005 \$
ACTIF		
Investissements à impact économique québécois	251 785	244 114
Placements (note 1)	385 261	352 319
Comptes débiteurs	6 161	5 622
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 082	10 581
Logiciels (moins l'amortissement cumulé de 2 534 \$; 2 167 \$ au 31 décembre 2005)	706	1 073
Impôts sur les bénéfices	1 473	-
Impôts futurs	5 837	3 421
	680 305	617 130
PASSIF		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 487	2 595
Impôts sur les bénéfices	-	1 507
	2 487	4 102
PART DE L'ACTIONNAIRE SANS CONTRÔLE (note 2)	26 348	26 313
	28 835	30 415
ACTIF NET	651 470	586 715
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	646 517	572 032
Bénéfices non répartis	4 953	14 683
	651 470	586 715
Nombre d'actions ordinaires en circulation	63 781 367	56 600 254
Actif net par action ordinaire	10,21	10,37

POUR OBTENIR LES ÉTATS FINANCIERS

Pour obtenir, sans frais, les états financiers consolidés semestriels vérifiés complets au 30 juin 2006 :

consultez le site Internet de la Société (www.capitalregional.com, dans la section Référence/publications/rapports financiers)

ou

découpez le bon de commande et envoyez-le par télécopieur au (514) 281-7808 ou par la poste à l'adresse suivante :

Desjardins Capital régional et coopératif
2, complexe Desjardins, bureau 1717
C.P. 760, succursale Desjardins
Montréal (Québec)
H5B 1B8

